



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

Réunion de la commission Environnement

Du jeudi 6 décembre 2018, Cité des Pyrénées à Pau, à 16 h

Présents : Thierry DEMAILLY – René CAPBARAT - Jean-Pierre LAGORS - **Daniel LHUILLIER** – Christine RASSAT

Tina Banos, Présidente, assiste à la réunion.

Absents excusés : Monique CASTELAIN - Francis DARRE

En poursuite des réflexions menées en 2018, les axes 2019 vont se concentrer sur :

1. Groupe thématique patrimoine naturel et paysager

Dans le cadre de l'élaboration du second plan d'action de la Charte du territoire du Parc national des Pyrénées, Les APNP ont participé Groupe thématique patrimoine naturel et paysager. Les travaux sont en cours de validation et le plan sera communiqué début 2019.

2. Réflexion sur le respect des cabanes

Des interventions ciblées pourront être proposées en cours d'année en continuité des actions proposées dans le cadre du thème « Le pastoralisme ». Il est noté que le site de déclarations des points noirs n'est suivi d'aucune action par les pouvoirs publics : exemple du dépôt de déchets derrière la cabane du Plaa de Prat, avant Liantran, qui est toujours présent malgré les nombreux signalements.

3. Pratiques vertueuses sur le plan environnemental

L'association est engagée dans le développement durable et a mis en place des actions visant à la diminution drastique des supports papier.

Reste l'épineux problème du **covoiturage**. La précédente commission a souligné que cette pratique qui vise la préservation de l'environnement passe aussi par la culture du vivre ensemble. C'est une opportunité de création de nouvelles solidarités. La commission propose l'élaboration d'une chartre de bonnes pratiques. La réflexion spécifique menée permettrait une présentation au conseil d'administration du mois de janvier.

Christine Rassat,
Secrétaire de séance